



FICHE DE SECURITE

EMAIL DE LUXE SATIN

Version. : 1,00
Date d'impression : 11.04.2012
Date de révision : 15.01.2015

1. Identification de la substance et de la société

Nom commercial

EMAIL DE LUXE SATIN

Identification de la société

Société : ID Color sprl
Rue : Avenue Léopold III, 17
Ville : BE – Péronnes-Lez-Binche
Code postal : B-7134
Téléphone : +32 64 775031 Téléfax : +32 64 775436
E-mail : info@idcolor.be
Internet : www.idcolor.be
Téléphone en
cas d'urgence : +32 70 245245 (08.30 - 17.00 hrs)

2. Identification des dangers

Inflammable.
En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.
Appliquer dans un local suffisamment ventilé.

3. Composition/Informations sur les composants

| Composé | EINECS | N° CAS | Symboles | Phrases de risque |
|-----------------------|-----------|------------|----------|---------------------------|
| White spirit dénaturé | 265-150-3 | 64742-48-9 | | R10,R65,R66 S24 S51 |

4. Premiers Secours

Conseils généraux

Si les symptômes persistent ou si le moindre doute existe, il faut consulter un médecin. Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente.

Contact avec les yeux

Tenir les paupières ouvertes et rincer abondamment les yeux pendant 10 mn à l'eau courante propre. Enlever les lentilles de contact. Demander conseil à un médecin.

Contact avec la peau

Enlever immédiatement tout vêtement souillé. Laver la peau à fond avec de l'eau et du savon ou utiliser un produit reconnu pour le nettoyage de la peau. Ne PAS utiliser des solvants ou des diluants.

Inhalation

Veiller à ce que la personne ait de l'air frais. Coucher la personne concernée et la maintenir au chaud. Respiration artificielle en cas de respiration irrégulière ou d'arrêt respiratoire. En cas d'inconscience, allonger en position latérale stable et demander conseil à un médecin.

Ingestion

En cas d'ingurgitation consulter immédiatement un médecin! Garder au repos. Ne PAS faire vomir.

Brûlures

Si les projections s'enflamment sur les vêtements, rincer abondamment à l'eau. Retirer les vêtements souillés. Ne pas retirer les vêtements brûlés sur la peau. Appeler un médecin.



5. Mesures de luttres contre l'incendie

Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie

Refroidir par pulvérisation d'eau les récipients fermés se trouvant à proximité de la source d'incendie.
Ne pas laisser pénétrer l'eau d'extinction contaminée dans les égouts ou les cours d'eau.

Moyens d'extinction

Brouillard ou fin jet d'eau pulvérisée. Extincteurs à poudre chimique, extincteurs à dioxyde de carbone.

Equipements spéciaux pour la protection des intervenants

En cas d'incendie, porter un appareil de protection respiratoire autonome.

6. Mesures à prendre en cas de rejet accidentel

Précautions individuelles

Utiliser un équipement de protection individuelle. Ventiler la zone. Voir mesures de protection sous chapitre 7 et 8. Porter une protection respiratoire. Attention aux vapeurs qui s'accumulent en formant une concentration explosive. Les vapeurs peuvent s'accumuler dans les zones basses. Enlever toute source d'ignition.

Précautions pour la protection de l'environnement

Essayer de prévenir la pénétration du matériel dans les égouts ou les cours d'eau. En cas de pollution des cours d'eau, lacs ou égouts, informer les autorités compétentes conformément aux dispositions locales.

Méthodes de nettoyage

Nettoyer à l'aide de détergents. Eviter les solvants. Contenir et collecter le matériel répandu à l'aide d'un matériau absorbant non combustible, (p.e. sable, terre, kieselgur, vermiculite) et le mettre dans un conteneur pour l'élimination conformément aux réglementations locales / nationales (voir chapitre 13).

Conseils supplémentaires

Voir chapitre 15 concernant les réglementations nationales spécifiques.

7. Manipulation et stockage

Manipulation

Précautions pour la manipulation sans danger

Eviter de dépasser les valeurs limites d'exposition professionnelle (Voir Chapitre 8). Utiliser uniquement en zone pourvue d'une ventilation avec extraction d'air appropriée. Eviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Ne pas manger, fumer ni boire pendant le travail. Eviter de respirer les vapeurs ou le brouillard. Equipement de protection individuel : cf. paragraphe 8.

Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion

Empêcher la création de concentrations inflammables ou explosives dans l'air et éviter les concentrations de vapeurs supérieures aux vapeurs limites d'exposition professionnelle. Lors de transvasements, prendre des précautions concernant la mise à terre et utiliser des tuyaux conductibles. Utiliser des outils anti-étincelles. Les opérateurs devraient porter des chaussures et des habits anti-statiques et les planchers être de type conducteur. Isoler des sources de chaleurs, des étincelles et des flammes nues. Entreprendre les actions nécessaires pour éviter les décharges d'électricité statique (qui peuvent provoquer l'ignition des vapeurs organiques). Le produit ne doit être utilisé que dans des locaux dépourvus de toutes flammes nues ou autres sources d'ignition. Défense de fumer.

L'accumulation de chiffons sales et de particules sèches, particulièrement les filtres des cabines d'application, peut causer une combustion spontanée. Une auto-inflammation des matériaux tels que chiffons et papier de nettoyage et les vêtements de protection qui ont été souillés par le produit peut spontanément se produire quelques heures après utilisation. Pour éviter tout risque d'inflammation, les matériaux souillés devraient être stockés dans des récipients construits à cet effet ou des récipients métalliques étanches ou disposés en simple couche pour sécher ou placés dans des containers métalliques contenant de l'eau savonneuse ou lavés avec de l'eau savonneuse chaude avant élimination. Les contenants doivent être évacués de l'atelier après chaque période de travail et être stockés en extérieur. Le bon respect des normes, l'enlèvement régulier des déchets et la maintenance régulière des filtres des cabines d'application minimise le risque de combustion spontanée.

Stockage

Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs

Respecter les indications sur l'étiquette. Refermer soigneusement tout récipient entamé et le stocker verticalement afin d'éviter tout écoulement. Conserver à des températures comprises entre 5°C et 30°C dans un endroit sec et bien ventilé, à l'écart de sources de chaleur, d'étincelles et de lumière de soleil directe. Les vapeurs peuvent former des mélanges explosifs avec l'air. Les installations et le matériel électriques doivent être conformes aux normes actuelles de la techniques de sécurité. Conserver à l'écart de toute source d'ignition. Ne pas fumer. Conserver conformément aux réglementations nationales particulières.



Précautions pour le stockage en commun

Tenir éloigné d'agents oxydants et de matériaux à forte teneur en acidité ou alcaline.

8. Contrôle de l'exposition/Protection individuelle

Equipement de protection individuelle

Conseils généraux

Protection respiratoire

En cas de travail au pistolet, porter un masque respiratoire.

Protection des mains

En cas de contact prolongé ou répété, utiliser des gants, nettoyer soigneusement la peau après tout contact avec le produit.

Protection des yeux

Des lunettes de protection chimique doivent être portées.

Protection de la peau et du corps

Le personnel doit porter des habits de protection.

Protection environnementale

Se référer à la législation nationale chapitre 15 en ce qui concerne la législation sur la protection environnementale.

9. Propriétés physiques et chimiques

| | |
|-----------------------------------|---------------------------------|
| Forme : | Liquide |
| Odeur | aromatique |
| Point d'éclair : | 41°C |
| Température d'auto-inflammation : | 162°C |
| Densité (par 20°C) : | 1.2 g/cm ³ |
| Solubilité dans l'eau : | Insoluble |
| Vitesse d'évaporation : | <1.0 (ASTM D 3539, n-Bu-Ac = 1) |

10. Stabilité et réactivité

Stabilité

Stable dans les conditions normales d'utilisation.

Conditions à éviter

Eviter la chaleur, les étincelles, les flammes nues et d'autres sources d'ignition.

Matières à éviter

Agents oxydants forts.

11. Informations toxicologiques

Toxicité orale aiguë

Peut provoquer des nausées, des crampes abdominales et une irritation des membranes muqueuses.

Irritation de la peau

Un contact prolongé ou répété avec la peau affecte le processus naturel d'hydratation grasse de la peau et entraîne le dessèchement de la peau.

Irritation des yeux

Modérément irritant pour les yeux.

Irritation des voies respiratoires

L'inhalation de vapeurs ou de brouillards peut provoquer une irritation du système respiratoire.

12. Informations écologiques

Par rapport au critère de la classification "dangereux pour l'environnement" (93/21/EEC)

Le produit n'est pas classé comme dangereux pour l'environnement.



13. Considérations relatives à l'élimination

Produit

Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts, les cours d'eau ou le sol. L'élimination avec les déchets normaux n'est pas permis. Une élimination spéciale est nécessaire conformément à la réglementation locale.

Code d'élimination des déchets

Le Code Déchet Européen de ce produit, lorsque celui-ci est considéré en tant que déchets, est :
08 01 11 Déchets de peintures et vernis contenant des solvants organiques ou d'autres substances dangereuses.

Si ce produit est entièrement traité ou mélangé à d'autres déchets, ce code ne peut plus s'appliquer. En cas de mélange à d'autres déchets, un code plus approprié devra être assigné. Pour de plus amples conseils, contactez les autorités locales.

14. Informations relatives au transport

Le transport doit être conforme aux réglementations ADR pour le transport routier, IMDG pour le transport maritime, et IATA pour le transport aérien.

| | |
|---------------------|------|
| Numéro de matière : | 1866 |
| Catégorie : | 3 |
| Classification : | F1 |
| Etiquette : | 3 |

15. Informations réglementaires

Composants nuisibles

Non

Conseil de prudence

S24/25 Eviter le contact avec la peau et les yeux
S51 A utiliser que dans des pièces bien ventilées

Directive 2004/42/CE COV

Valeur limite en UE pour ce produit (cat.A/d) : 400 g/l (2007) / 300 g/l (2010)

Produits

Ce produit contient au maximum 300 g/l COV

16. Autres informations

Phrases R

R10 Inflammable
R66 Exposition répétée peut causer un dessèchement de la peau

Numéro de version de la Fiche de Données Sécurité : 1
Date de mise à jour : 10/04/2012

Avis : LES RENSEIGNEMENTS REPRIS DANS CETTE FICHE SONT FONDÉS SUR L'ÉTAT ACTUEL DE NOS CONNAISSANCES SUR LE PRODUIT ET ONT POUR OBJET LA DESCRIPTION DU PRODUIT AUX REGARDS DES EXIGENCES DANS LE DOMAINE DE LA SANTÉ, DE LA SÉCURITÉ ET DE L'ENVIRONNEMENT. CES RENSEIGNEMENTS NE SAURAIENT EN AUCUN CAS CONSTITUER UNE QUELCONQUE GARANTIE DES PROPRIÉTÉS SPÉCIFIQUES DU PRODUIT.